

N°: 51

Date réception Préfecture :

Conseil du 29/06/2015	Identifiant : 2015-0211	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs :
 VILLE DE POITIERS Poitiers DIRECTION ANIMATION ET VIE LOCALE SERVICE EDUCATION EGALITE DES CHANCES	Titre : Demande d'avis sur les mesures envisagées par l'Inspection académique pour la rentrée scolaire 2015-2016	
	Etudiée par : Le Bureau municipal du 01/06/2015 La commission Bien vivre ensemble et vie dans les quartiers du 03/06/2015 La commission des Finances du 22/06/2015	
	Rapportée par :	

Nomenclature Préfecture N° 1 : 8. Domaines de compétences par thèmes

Nomenclature Préfecture N° 2 : 1. Enseignement

Sujet : accéder aux droits fondamentaux de l'agenda 21 de Poitiers

Par courrier en date du 17 avril 2015, Monsieur le Directeur académique des services de l'Education nationale fait part à la Ville des mesures de carte scolaire (ouverture/fermeture des postes d'enseignants) qu'il a arrêtées pour la rentrée de septembre 2015.

Ces mesures sont les suivantes :

- Ecole maternelle « A. Daudet » : ouverture d'un 6^{ème} poste dans le cadre de l'accueil spécifique des élèves de moins de 3 ans
- Ecole élémentaire « P. Neruda » : ouverture d'un 9^{ème} poste
- Ecole primaire « Ch. Perrault » : ouverture d'un 13^{ème} poste.

En application de la réglementation en vigueur, Monsieur le Directeur académique des services de l'Education nationale a demandé que le Conseil municipal de Poitiers soit informé de ces mesures et émette un avis.

Le Conseil municipal prend acte de ces mesures. Il se réjouit des ouvertures de classe, en particulier celle favorisant l'accueil des enfants de moins de trois ans.